



Les réseaux locaux augmentent la puissance des ordinateurs
Page 3



Des employés récipiendaires de primes au mérite
Page 5



Un employé applique ses compétences à la musique
Page 6

Mai 1990

COMMUNICATIONS

Volume 7, N° 7

EXPRESS

Communications Canada

Canada

Premiers essais pratiques de nouveaux téléphones sans fil

Communications Canada a reçu sa première demande en vue des essais pratiques du téléphone de poche sans fil, qui peut servir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des maisons.

Les essais auront lieu à Toronto à la fin du printemps, dans une entreprise du secteur privé. Celle-ci identifiera d'une part les problèmes techniques et de gestion du spectre que risquent de poser les réseaux publics, et d'autre part la réaction des utilisateurs éventuels au nouveau produit, nous a confié Parke Davis, directeur, Organisation et services industriels. Le Ministère s'attend à recevoir d'autres demandes d'essai au cours des quelques mois à venir.

Parke Davis explique que l'automne dernier, le Ministre a invité l'entreprise privée à soumettre des propositions pour la

mise à l'essai des téléphones, après avoir reçu des demandes de l'industrie pour l'expérimentation de la nouvelle technologie.

Différents types de téléphone sont à l'étude; le plus simple peut émettre des appels, mais non en recevoir.

Le signal radio de faible puissance est envoyé à un réseau téléphonique par l'intermédiaire de stations de base installées dans les aéroports, les centres commerciaux et d'autres endroits publics. Pour appeler, les usagers doivent se tenir à moins de 200 mètres d'une station.

« Le système fait appel au même principe que le téléphone cellulaire, affirme Parke Davis. L'aire couverte par chaque station est cependant moins vaste, ce qui permet un nombre d'usagers plus élevé, car la même fréquence peut servir plus d'une fois. » Il ajoute

que les appareils devraient aussi coûter moins cher que le téléphone cellulaire.

« Il s'agit d'abord de déterminer s'il y a un marché, poursuit Parke Davis. Ce téléphone est très populaire en Angleterre (où il est en service depuis quelques mois) mais il est possible que ce soit simplement en raison du mode de vie des Britanniques : beaucoup d'entre eux utilisent les transports de masse et leurs téléphones publics fonctionnent rarement. »

Selon Parke Davis, un système qui réunirait le téléphone

Voir page 2 : Téléphone

À la recherche d'idées pour une séance de planification stratégique

La Direction générale de la stratégie et de la planification organise une série d'ateliers à l'intention des employés intéressés à discuter des principales questions de politique ministérielle qui seront soulevées lors de la séance annuelle de planification stratégique, tenue plus tard cette année.

« L'an dernier, les gens ont clairement indiqué qu'ils voulaient plus de participation, et c'est comme cela que nous en obtiendrons », nous confie David Waung, directeur intérimaire, Planification de la politique stratégique.

Tous les employés intéressés sont invités à participer aux



Parke Davis (à gauche), directeur, Organisation et services industriels, et Paul Racine, directeur général, Politique des télécommunications, examinent deux appareils portatifs du réseau de téléphone sans fil.

discussions, qui porteront principalement sur les questions de politique et de planification que le Ministère abordera au cours des quelques années à venir. « Ces questions concernent tout le monde d'une façon ou d'une autre, ajoute David Waung. Il y a peut-être des gens qui y ont réfléchi plus que nous et nous aimerions entendre ce qu'ils ont à dire. »

Deux thèmes d'atelier ont déjà été fixés. L'un portera sur la réaction du Canada à l'expansion des marchés internationaux de produits et services de télécommunications et sur la diffusion internationale des activités culturelles. Un deuxième atelier porte-

ra sur les politiques à adopter face aux nouveaux médias. « Les thèmes des trois autres ateliers sont encore imprécis pour l'instant, affirme David Waung, mais l'un d'eux portera vraisemblablement sur les moyens à prendre pour appliquer plus efficacement des mesures comme le programme d'accroissement des pouvoirs et des responsabilités des ministres à la gestion du Ministère. Un autre atelier portera peut-être sur les communications au XXI^e siècle. »

Pour soumettre vos suggestions et obtenir plus de renseignements sur la séance, communiquez avec David Waung au (613) 990-4174.

Les sous-ministres relèvent de nouveaux défis

par Susan Hajdu-Vaughn et Michel Vachon

D'importants changements se sont récemment produits dans la haute direction, puisque trois sous-ministres adjoints ont vu leurs fonctions changer au sein du Ministère. Communications Express a interrogé Michael Binder, sous-ministre adjoint, Technologie, recherche et télécommunications, Richard Stursberg, sous-ministre adjoint, Affaires culturelles et radiodiffusion, et Jacques Lyrette, sous-ministre adjoint du nouveau secteur du Québec, au sujet de leurs nouvelles responsabilités et de leurs objectifs.

Concurrence mondiale

Le défi majeur, pour Michael Binder, sous-ministre adjoint, Technologie, recherche et télé-

communications, consistera à maintenir la compétitivité de la technologie et des télécommunications canadiennes à l'échelle mondiale.

Il ajoute que Vision 2000, une stratégie de recherche et de développement axée sur la formation d'une industrie canadienne des communications dynamique, concurrentielle et de calibre mondial, représente une initiative de taille.

« Je crois que Vision 2000 favorisera véritablement la collaboration entre l'industrie et le gouvernement. Il est difficile d'inciter des compagnies canadiennes rivales à faire front commun. La concurrence à l'intérieur du pays a son importance, mais c'est sur les marchés internationaux que se trouvent les véritables concurrents », souligne Michael Binder.

« Nos compétences dans le domaine des satellites, des fibres optiques et des télécommunications sont bien connues, mais il devient de plus en plus difficile de rester à la fine pointe. »

Ancien sous-ministre adjoint à la Gestion intégrée, Michael Binder nous confie que son nouveau poste l'amène à collaborer fréquemment avec le secteur privé.

« La plupart de mes anciens contacts et de mes compétences touchent au monde administratif. Maintenant, je dois changer de perspective et traiter avec les chercheurs et les spécialistes des télécommunications du secteur privé. Je suis tout à fait optimiste et enthousiaste quant aux nombreuses possibilités qui s'ouvrent à moi. »

Voir page 8 : Défis



Le 27 mars dernier, des membres des colonies de beavers Iroquois et Chippewyan d'Ottawa ont visité la station de radioamateur de Communications Canada. Ci-dessus, Andy Cobham, gestionnaire de la station, démontre comment utiliser un microphone. La station VY9CC a été temporairement fermée en attendant que son émetteur soit relogé et elle rouvrira probablement en mai.

Fonction publique 2000 touche tous les secteurs de l'État

Selon le sous-ministre Alain Gourd, la mise en œuvre du programme Fonction publique 2000, annoncé par le Premier ministre en décembre, améliorera les activités, le moral et la souplesse de la fonction publique.

Alain Gourd affirme que la réforme de la fonction publique finira par toucher tous les employés de Communications Canada, qu'ils occupent un poste de CR ou de sous-ministre adjoint. Nous en viendrons à une fonction publique où tous les employés auront davantage de

responsabilités et d'initiative dans leur travail.

Plutôt que d'insister pour que le travail s'exécute d'une façon bien définie, le nouveau système de gestion mettra l'accent sur les résultats, nous explique Alain Gourd. « Il s'agit d'une réorientation totale de notre philosophie : faire confiance aux employés et évaluer le service offert au public. »

« Les pouvoirs des organismes centraux seront

Voir page 2 : Fonction

Lettres à la rédaction

Pouvez-vous publier une estimation du coût (en dollars) de la campagne Centraide pour le Ministère ? Ce montant doit bien représenter 2 ou 3 millions de dollars prélevés sur le trésor public.

Anonyme

Note de la rédaction : Jean Bélanger, directeur, Gestion du secteur et coordination ministérielle à l'ADMCM, affirme que le Ministère a dépensé une somme comparable à celles des autres ministères qui ont organisé la campagne au cours des dernières années. Le coût de l'im-

pression et les autres dépenses de fonctionnement représentent une somme de 195 000 \$, comparé à 193 000 \$ l'an dernier.

Jean Bélanger ajoute que la campagne Centraide, qui a permis d'amasser 5,8 millions de dollars en 1989, donne aux ministères l'occasion d'apporter une contribution significative à la collectivité. « La campagne rehausse l'esprit d'équipe et le moral au sein du Ministère, ce qui se traduit par un meilleur service au public. »

Nous sommes d'accord.

Téléphone suite de page 1

et le récepteur de poche serait probablement plus acceptable en Amérique du Nord, car il reproduirait les communications à deux sens. Le système numérique sans fil européen, qui en est encore à l'étape de la conception, est aussi à l'étude. Ce système permettra d'envoyer et de recevoir des appels, mais coûtera plus cher.

La communication à deux sens pourrait ouvrir la voie aux numéros personnels, nous dit Parke Davis. « Actuellement,

nous considérons notre numéro de téléphone comme un numéro personnel, mais en fait, il correspond à un endroit et non à une personne. Les numéros personnels permettraient d'entrer en communication avec une personne sans savoir où elle se trouve. »

Selon Parke, puisque le téléphone sans fil permettra d'appeler n'importe qui n'importe où, il nous fait franchir un grand pas vers Vision 2000, un engagement que le Ministère et l'industrie ont

pris de mettre au point le meilleur réseau de communications personnalisées au monde.

Le bureau sans fil représente une autre application possible de cette technologie. Puisqu'ils peuvent recevoir et émettre des appels, les appareils pourraient améliorer les communications dans un édifice, en permettant de rejoindre des personnes, qu'elles soient ou non à leur bureau.

diffusion, siège au Groupe de travail sur les politiques administratives et les services communs. De plus, Phillip Kinsman, directeur général de l'information, participe à l'élaboration d'un plan de communications dans le cadre du projet.

Les autres groupes de travail sont ceux de la Rémunération et des avantages sociaux, de la Dotation, des Relations de travail et du Service au public.

Fonction suite de page 1

probablement mieux définis, ce qui donnera une plus grande marge de manœuvre aux sous-ministres dans leur secteur et par conséquent, une plus grande responsabilité par rapport aux résultats », ajoute-t-il.

Le ministère des Communications est bien représenté au sein de Fonction publique 2000, puisque des représentants de la haute direction siègent à quatre des neuf groupes de travail. Alain Gourd dirige le Groupe de travail

sur la catégorie de la gestion, tandis que Michael Binder, sous-ministre adjoint, Technologie, recherche et télécommunications, fait partie du Groupe de travail sur la structure des professions et de la classification. Rob Gordon, sous-ministre adjoint, Gestion du spectre et opérations régionales, participe aux débats du Groupe de travail sur l'adaptation de la main-d'œuvre et Richard Stursberg, sous-ministre adjoint, Affaires culturelles et radio-

Bilan du réaménagement des effectifs

Environ 150 employés du Ministère ont été touchés par le réaménagement des effectifs depuis la mise en application de ce programme en 1985.

À ce jour, 62 employés ont trouvé un autre emploi au Ministère et 28 travaillent maintenant dans d'autres ministères. Trente-quatre employés ont préféré quitter la fonction publique et ont

accepté un paiement forfaitaire parce que leur poste était devenu excédentaire, et 12 employés ont démissionné.

Le programme a été mis sur pied afin d'éliminer 15 000 années-personnes dans la fonction publique fédérale d'ici 1991, dont 208 à Communications Canada.

Le Ministère a instauré le Programme de réaménagement

des effectifs, qui offre des services de counselling et d'orientation professionnelle aux employés touchés.

Pour obtenir davantage de renseignements sur ce Programme, communiquez avec Rudy Dubois, chef, Planification des ressources humaines, ou avec le gestionnaire des ressources humaines de votre région.

Le point sur la garderie

Les employés du Ministère qui travaillent dans la région de la Capitale nationale recevront bientôt un questionnaire visant à déterminer les besoins en matière de garderie en milieu de travail à Ottawa.

Nous invitons tous les employés à remplir le questionnaire, qu'ils aient ou non des enfants d'âge préscolaire. Il est essentiel de déterminer précisément les besoins avant de passer à la planification des services de garderie.

Responsable de l'enquête, le Comité des parents s'est constitué en janvier dans le but d'examiner cette question. Plus de 60 personnes ont assisté à la première réunion et un noyau de 6 personnes poursuit le travail.

Nous avons besoin de l'aide de tous les employés désireux de voir la garderie en milieu de travail devenir une réalité. Pour plus de détails, communiquer avec Jeffrey Rose au 993-6121.

VOUS VOULIEZ SAVOIR

Q: Ne serait-il pas avantageux, sur les plans financier et environnemental, d'imprimer *Communications Express* sur du papier journal ou du papier recyclé ?

R: Il est vrai que le papier journal coûte moins cher que le papier recyclable que nous employons maintenant, mais les imprimeurs qui travaillent avec des presses à feuilles (du type employé pour imprimer *Communications Express*) hésitent à utiliser du papier journal, car le travail devient alors très salissant. L'encre pour papier journal est différente de celle employée avec d'autres types de papier et le nettoyage de la mousse laissée par le papier journal sur une presse à feuilles peut exiger une journée complète. Les imprimeurs qui disposent de presses à rouleau impriment sur du papier journal, mais ils utilisent rarement ce genre de presse pour imprimer de petites quantités (*Communications Express* n'est tiré qu'à 3 500 exemplaires).

Quant au papier recyclé, il n'existe pas de papier recyclé à 100 p. 100 d'aussi bonne qualité que celui que nous employons actuellement. Nous examinons la possibilité d'employer un matériau contenant entre 20 et 40 p. 100 de papier recyclé, de

qualité et de prix comparables au papier actuel.

Q: Quand dois-je soumettre une demande de prestations d'assurance-invalidité ?

R: Le versement des prestations d'assurance-invalidité commence 13 semaines après le début de la période d'invalidité ininterrompue, ou après épuisement de la réserve de congés de maladie, selon la dernière échéance. L'employé devrait remplir une demande de prestations dès qu'il soupçonne que sa maladie se prolongera pendant plus de 13 semaines, afin d'éviter les retards dans les versements et l'interruption de ses revenus.

De plus, l'employé est peut-être admissible aux prestations d'assurance-chômage pendant la période de carence de 13 semaines, de même qu'aux prestations du Régime de pension du Canada pendant la période où il reçoit les prestations normales d'assurance-invalidité. Il incombe à l'employé de soumettre une demande de prestation. Pour plus de renseignements sur le Régime d'assurance-invalidité, consultez le Service de la rémunération et des avantages sociaux ou votre bureau régional du personnel.

DE NOTRE BOÎTE À SUGGESTIONS

Accélérer la correspondance

Pouvons-nous réduire le délai requis pour faire approuver la correspondance officielle ? Les lettres sont modifiées et mises à jour trop fréquemment, ce qui se traduit par de l'inefficacité et des tracas administratifs. Je suggère que nous autorisions les directeurs généraux à répondre directement au nom du ministre et du sous-ministre, pratique adoptée dans la province de l'Ontario et aux États-Unis. Nous pourrions également nous inspirer de l'efficacité du service de correspondance ministérielle de Transports Canada.

En juin 1987, à la suite d'une étude effectuée par un conseiller, le Secrétariat de la correspondance a adopté de nouvelles méthodes afin de réduire les délais et de minimiser les retards. Il n'est plus nécessaire de retourner la correspondance ne présentant que des corrections mineures. Seules les lettres comportant des modifications importantes doivent être approuvées de nouveau.

Votre suggestion de permettre aux directeurs généraux de répondre directement à la correspondance ministérielle reçue a également été envisagée dans l'étude de 1987. Toutefois le Comité de la haute direction n'a pas retenu cette possibilité.

Quant aux autorisations, chaque secteur détermine lui-même qui doit participer à ce processus. Communiquez avec le bureau du sous-ministre adjoint pour obtenir plus de détails et offrir vos suggestions.

Comme vous l'avez suggéré, nous avons communiqué avec Transports Canada pour nous renseigner sur leur service de correspondance ministérielle. Nous avons décelé des différences importantes dans le rôle des deux services. Le secrétariat de la correspondance de Transports Canada rédige les lettres, tandis que le nôtre reçoit des réponses de tout le Ministère et vérifie leur exactitude et leur style.

À Transports Canada, le secrétariat consulte les secteurs pour la rédaction des réponses; il rédige toutes les lettres, mais seule la correspondance non routinière est soumise à l'approbation des secteurs. On nous a également affirmé que le ministre signe toutes les réponses à la correspondance ministérielle.

COMMUNICATIONS
EXPRESS

Communications Express est publié pour les employés du ministère des Communications par la Direction générale de l'information. Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement celles du Ministère.

Communications Express invite tous les lecteurs à faire parvenir lettres, commentaires ou articles. Veuillez téléphoner tout d'abord afin de connaître nos lignes directrices.

Prière d'adresser toute correspondance à :

La rédaction
Communications Express
Ministère des Communications
19^e étage
Immeuble Journal Nord
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0C8

Amy Heron : rédactrice
Waisglass Communications Services Ltd.
Téléphone : (613) 990-4841
FAX : (613) 230-3873

Équipe de production : Michael Holmes, Josée Miville-Dechéne et Ghislaine Roy, DGIS; Andrea Belkov, Nora Brown, Susan Hajdu-Vaughn, Amy Heron, Beth Thompson, Michel Vachon et David Waisglass, Waisglass Communication Services Ltd.

ISSN : 0833-5400

Les réseaux locaux augmentent la puissance des ordinateurs

Les employés du bureau régional du Centre à Winnipeg ont découvert que le nouveau réseau local (LAN) avait donné tellement de puissance aux microordinateurs que ces derniers étaient devenus des outils indispensables.

« Si on nous enlevait le réseau, ce serait un tollé général; tout à coup, il est devenu le cœur de notre organisation », déclare Jean Makeiff, chef des Systèmes d'information.

Monté parmi les premiers en juin dernier, le LAN est l'un des 160 réseaux locaux installés dans les bureaux du Ministère à la grandeur du pays.

Il se compose d'un ordina-

teur central appelé serveur de réseau et d'un ensemble de câbles coaxiaux qui relient tous les autres ordinateurs au serveur. Tous les logiciels employés se trouvent dans la mémoire du serveur, nous explique Jean Makeiff. « Nous n'avons qu'un exemplaire du programme Word-Perfect, même si tous les utilisateurs du réseau l'emploient. » Le serveur supervise le trafic de données sur le réseau, envoie les messages aux destinataires et contrôle l'accès aux fichiers.

Les logiciels employés sur le réseau sont conçus de telle façon qu'une seule personne puisse modifier un enregistrement à la fois. « Il est évident que tout le

monde ne peut pas mettre un enregistrement à jour en même temps », affirme Battista Foderaro, analyste des Systèmes d'informatique. « Autrement, nous ne saurions pas quelle version sauvegarder. »

Selon Jean Makeiff, le LAN augmente l'efficacité des employés parce qu'il leur donne accès à tous les logiciels et à toutes les bases de données du service depuis leur propre bureau. Avant l'arrivée du LAN, chaque ordinateur stockait sa base de données, de sorte qu'il fallait mettre chaque appareil à jour séparément. « Maintenant, au lieu d'avoir dix bases de données différentes, nous en avons une que dix personnes modifient depuis leur ordinateur respectif, et elle est constamment à jour », nous explique Jean.

Avant la venue du LAN, certaines bases de données n'étaient exploitables que sur un seul appareil, de sorte que deux personnes ne pouvaient pas accéder à un fichier en même temps. « Le réseau permet à un utilisateur de consulter la base de données sans interrompre le travail des autres », ajoute Battista Foderaro.

Nancy Desormeaux, gestionnaire, Applications technologiques, affirme que le LAN lui permet d'exécuter un plus grand nombre de tâches sans quitter son bureau. « Je peux moi-même m'occuper de ma correspondance puisque j'ai accès à une imprimante de qualité lettre. »



Des employés du secteur de la Coordination des politiques coupent le ruban lors de l'inauguration du réseau local (LAN) installé dans les bureaux en décembre dernier. De gauche à droite : Mona Duquette, adjointe administrative; Ruth Mayost, directrice, Planification et coordination du secteur; Ken Hepburn, sous-ministre adjoint principal; et Christianne Poirier, gestionnaire supérieure, Systèmes et microordinateurs.

Le Canada et la modernisation de l'UIT

Deux employés de Communications Canada et un de Telecom Canada ont été récemment choisis pour diriger trois comités stratégiques de l'Union internationale des télécommunications.

Le 22 janvier dernier, Gaby Warren, directeur général des Relations internationales, a été élu président de la Commission du haut niveau (CHN), un comité créé pour formuler des recommandations visant à améliorer la structure et le fonctionnement de l'UIT.

« Nous voulons faire en sorte que l'UIT demeure une tribune internationale de premier plan en

ce qui concerne la réglementation et la coordination des communications », nous explique Warren.

Le CHN étudiera les activités de réglementation et de normalisation de l'UIT, l'aide qu'elle apporte aux pays en développement et les moyens à prendre pour améliorer la gestion des finances, des ressources humaines et de l'information.

Par ailleurs, c'est Murray Hunt, chef des Services mobiles à la Direction de la politique du spectre et de l'orbite, que le Comité consultatif international des radiocommunications (CCIR)

a choisi pour présider le Groupe de travail intérimaire mixte (GTIM-CAMR-92).

Le GTIM-CAMR-92 s'occupera des préparatifs techniques en vue de la Conférence administrative mondiale des radiocommunications sur l'attribution des fréquences, qui aura lieu en 1992 (CAMR-92). De petits groupes de travail se mettront à l'œuvre dès 1990 afin d'assurer le succès de la réunion de deux semaines du GTIM-CAMR-92 qui se tiendra à Genève en 1991.

Voir page 5 : UIT

Une enquête suscite des réactions positives

Selon une enquête menée par la Direction générale de l'évaluation des programmes, les employés estiment que les articles de *Communications Express* sont intéressants et informatifs, mais qu'ils ne s'adressent pas à eux personnellement.

Selon Shelley Borys, gestionnaire de l'évaluation des programmes, les réponses à l'enquête, menée en février et mars, étaient généralement favorables. Des personnes interrogées, 83,6 p. 100 avaient une opinion générale positive ou très positive de *Communications Express*. « Les gens font des commentaires très positifs; la plupart reçoivent le journal, lisent la moitié ou plus de la moitié des articles et le trouvent intéressant et informatif. »

Seulement 32 p. 100 des personnes interrogées estimaient cependant que le contenu les touchait de près. On a aussi demandé aux employés d'indiquer s'ils trouvaient le contenu bien partagé sur les questions touchant les régions et l'administration centrale.

De nombreux employés, tant de la région d'Ottawa que de l'extérieur, estiment qu'il est trop question de l'administration centrale. « Il n'est pas surprenant de constater que la plupart des employés des régions et du secteur du Québec (SMAQ) ne trouvaient pas le contenu bien équilibré », nous confie Shelley Borys.

Les employés ont manifesté le plus d'intérêt pour les articles

sur les questions touchant le personnel, les possibilités de formation et de perfectionnement personnel et professionnel. Ils préfèrent également les articles traitant de projets particuliers, de primes accordées à des personnes et à des groupes en récompense de leurs réalisations, et d'activités liées aux politiques et programmes du Ministère. Les articles les moins lus sont ceux qui traitent des sports, des loisirs et des activités charitables comme la campagne de levée de fonds de Centraide.

Les chroniques « De notre boîte à suggestions », « Lettres à la rédaction », « Vous vouliez savoir », « En toute franchise » et « Qui fait quoi » sont toutes populaires.



Le réseau local du bureau régional du Centre permet aux employés d'exécuter de nombreuses tâches sans quitter leur bureau, mais il leur a quand même fallu se réunir pour poser pour notre photographe. De gauche à droite : Jean Makeiff, chef, Systèmes d'information; Nancy Desormeaux, gestionnaire, Applications technologiques; Battista Foderaro, analyste, Systèmes d'informatique; et (assis) John Shewfelt, inspecteur radio, bureau de district du Manitoba.

Le Ministère souligne le rôle des amis des musées

Grâce à l'aide du ministère des Communications, la Fédération canadienne des amis des musées enverra un jeune délégué à la conférence de la Fédération mondiale des amis des musées, qui aura lieu cette année à Cordoue, en Espagne.

Jim Edwards, secrétaire parlementaire du ministre des Communications, Marcel Masse, a annoncé la contribution du Ministère le 19 février dernier, Jour du patrimoine.

Pendant cette journée, les Canadiens sont conviés à prendre conscience de leur histoire collective et du rôle vital que jouent les amis des musées pour ces établissements.

« Cette contribution démontre, de façon tangible, que nous reconnaissons le travail très précieux fait par ces auxiliaires

des musées pour en assurer la vie et l'expansion », a souligné Jim Edwards dans son allocution à la Chambre des communes.

À son retour de la conférence mondiale, le délégué soumettra au Ministère un rapport sur les répercussions des activités des bénévoles sur les musées.

Toute personne intéressée à devenir membre de la Fédération est invitée à le faire. Les membres de la Fédération offrent des services bénévoles comme guides ou sollicitateurs, ou encore ils sont des mécènes. Les amis des musées jouent un rôle important dans l'essor des établissements muséaux au Canada. Ils s'occupent entre autres de promouvoir l'établissement de musées et de constituer des collections. Ils fournissent également leur appui dans le cadre de différentes activités.

La Banque d'alimentation d'Ottawa a besoin de votre aide pendant toute l'année

La Banque d'alimentation d'Ottawa distribue chaque mois 65 tonnes de nourriture.

Un contenant a été placé dans le hall d'entrée de l'administration centrale pour recueillir les aliments non périssables.

Suggestions : conserves de viande, de poisson, de légumes, de fruits, de jus de fruits et de légumes, de sauce à spaghetti, de sauce tomate; beurre d'arachides en pot de plastique; nourriture pour bébés et lait maternisé; riz; pâtes alimentaires.



Pour plus de renseignements, communiquez avec Richard Desmarais au 990-1901.



Les gestionnaires de l'administration publique discutent de leurs besoins en matière de technologie de l'information avec des représentants du Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) et du Centre canadien de la gestion. Les animateurs sont (de gauche à droite) : Roger Leblanc (Centre canadien de la gestion), Jesus Vasquez (à l'écran de télévision), Jocelyne Picot et Joanne Duchastel, du CCRIT.

Une exposition met en vedette la nouvelle technologie

Les gestionnaires de la fonction publique ont pu voir ce que pourrait être le bureau de l'avenir lors d'une exposition technologique à Ottawa.

L'expo-forum, tenue au Centre des conférences d'Ottawa le 13 février dernier, permettait d'assister à des démonstrations de systèmes experts, de logiciels de traduction assistée par ordinateur et de graphisme et d'applications multimédias.

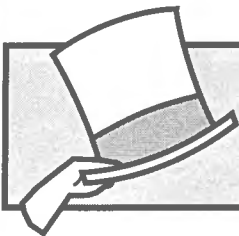
Le Centre canadien de la

gestion, un établissement de recherche et de formation en gestion dans la fonction publique, et le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) ont organisé cette exposition pour donner aux gestionnaires l'occasion d'essayer la nouvelle technologie et de parler aux concepteurs.

Des aménagements de bureaux futuristes, conçus par l'entreprise de décoration intérieure Design Ergo d'Ottawa,

montraient des meubles prêtés par Steelcase Canada et Capital Office Interiors.

Après la visite des divers kiosques, les invités ont pu discuter de leurs besoins en systèmes d'information lors de trois tables rondes. Une liaison audiovisuelle leur permettait d'interroger des experts des bureaux de Halifax et du CCRIT à Laval.



CHAPEAU BAS !

Le Ministère reçoit régulièrement des lettres de félicitations à l'intention d'employés qui ont fait du bon travail. « Chapeau bas ! » publie des exemples récents.

Alain Gourd
Sous-ministre
Ministère des Communications
Ottawa (Ontario)

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 28 novembre dernier, qui m'est parvenue hier. Je désire vous féliciter pour le travail que le Ministère a accompli à l'égard de sa structure organisationnelle et vous dire combien je me réjouis de la décision de reloger les experts-conseils muséaux des régions dans cinq bureaux régionaux. Je sais que les contacts ainsi établis amélioreront le programme et je tiens à vous remercier, vous et votre personnel, d'avoir mis en œuvre cette modification.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Patricia E. Bovey
Directrice
Art Gallery of Greater Victoria

Farcus



Personne ne prend au sérieux ces appareils de surveillance.

Avis aux Rembrandt méconnus

Les employés doués de talents artistiques cachés sont invités à étaler leur créativité en participant au concours de peinture du ministre.

Seules les œuvres des employés (aquarelles, tableaux à l'huile ou à l'acrylique) sont admissibles. Chaque candidat peut présenter jusqu'à trois œuvres.

Un jury composé de cinq employés du Ministère aura la difficile tâche de sélectionner les tableaux gagnants, qui seront exposés pendant trois mois dans les bureaux du ministre et du sous-ministre. Les gagnants ne recevront aucun prix monétaire, mais seront couverts de gloire !

L'identité des membres du jury et des gagnants sera dévoilée lors d'un vernissage qui aura lieu dans le hall d'entrée de l'immeuble Journal nord, le mercredi 7 juin.

Les artistes intéressés sont priés de s'inscrire le plus tôt possible. La date de tombée pour la présentation des œuvres est le 15 mai. Remettre les pièces à :

Lise Nadeau
Cabinet du ministre
20^e étage
Immeuble Journal nord
Ottawa (Ontario)
(613) 990-6886

Des groupes mis à l'honneur

Deux équipes d'employés du Ministère ont été les premiers à recevoir la nouvelle Prime du sous-ministre pour réalisation

collective, qui honore les groupes ayant collaboré à un important projet du Ministère.

Les employés qui ont

contribué à la rénovation de l'immeuble Deux du Centre de recherches sur les communications ont reçu un certificat de prime. Le projet, toujours en cours d'exécution, consiste notamment à remplacer les plafonds et les murs, à reloger les chercheurs dans des bureaux temporaires et à rénover le secteur des laboratoires.

L'équipe de négociation du Programme d'accroissement des pouvoirs et des responsabilités des ministres a aussi été honorée pour son travail dans la rédaction du protocole d'entente ratifié par le Conseil du Trésor en juin 1989. Ce protocole, le plus exhaustif jamais intervenu entre le Ministère et le Conseil du Trésor, a été cité en exemple par de nombreux autres ministères.



La Prime du sous-ministre pour réalisation conjointe a été remise aux employés de la DCAT en récompense de leur travail de rénovation de l'immeuble Deux du Centre de recherches sur les communications. De gauche à droite, Jim Giovannitti, Cathy Brake, le sous-ministre Alain Gourd, Marie Lussier et Joe McKinnon.



Les employés qui ont participé aux négociations du Programme d'accroissement des pouvoirs et des responsabilités des ministres ont également reçu la Prime. Dernière rangée, de gauche à droite : Michael Binder, ADMTR; Colin Taylor, DSCS; Ron Simko, DGFM; Dan Audet, DGFM; Jean Bélanger, DSC; Helen McDonald, DPE; Bernard Miquelon, DMT; Colette Landry, DSC; et Gilles Rouleau, DAP. Première rangée, de gauche à droite : Ruth Mayost, DSPC; Jean-Claude Bouchard, ancien directeur général des Ressources humaines; Barbara Bloor, DGFM; Alain Gourd, sous-ministre; et Wendy Pride, DMG. Absents : Sylvie Rochon, DSC; Yves Brunet, DGHR; Frank Malick, DGIM; et Bryan Hepworth, DGAT.

Des employés récipiendaires de primes au mérite

Un inspecteur radio honoré pour son dévouement

Ron Renneberg, inspecteur radio au bureau de district d'Okanagan, s'est vu décerner un certificat de prime au mérite pour son dévouement à résoudre les difficultés de communications.

Le certificat lui a été remis le 1^{er} mars par Wally Kozar, directeur général, et Bruce Drake, directeur général adjoint, région du Pacifique, au nom de l'équipe de gestion des opérations régionales (DROM).

Ron Renneberg travaille au Ministère depuis sa création et dit trouver son travail stimulant et gratifiant. « Mon travail fait largement appel à l'initiative. Il faut toujours avoir de nouvelles idées. J'aime aller toujours plus loin pour résoudre des difficultés de communications. »

À titre d'exemple du dévouement de Ron, il suffit de mention-

ner la bande vidéo *The Renneberg Address* qu'il a créée lui-même, avec peu d'expérience dans le domaine et sans budget, sur les expériences et les péripéties liées au travail dans un bureau de district de la Colombie-Britannique. Ron a rédigé le texte, préparé le montage et joué le rôle de narrateur, au lieu de soumettre un rapport écrit à la réunion de 1988 de l'équipe de gestion des opérations.

« Son initiative et sa créativité m'ont impressionné. C'était un excellent vidéo qui contenait beaucoup d'idées originales », a souligné Bruce Drake lors de la cérémonie.

Ron Renneberg a aussi été félicité pour son travail d'administrateur du programme *Speak Out* de la région, qui permet aux employés de faire part de leurs commentaires et de leurs inquiétudes à la haute direction, en toute confidentialité.

Une équipe de chercheurs sur la parole honorée

Le Ministère a récemment honoré quelques employés pour les importants progrès réalisés dans le cadre des activités du programme MSAT.

Des chercheurs dans le domaine du traitement des communications, Karen Bryden, Robert Deguire et Hisham Hassanein, Recherche sur les technologies de communications, de même que Daniel Boudreau, ingénieur des systèmes de communications (actuellement en congé d'études), Gordon Bree, technologue, Recherche sur les communications (à la retraite) et John Lodge, gestionnaire intérimaire, Communications mobiles par satellite, ont reçu des primes au mérite en récompense de leur travail sur le traitement numérique de la parole.

Karen Bryden, Robert Deguire et Hisham Hassanein ont mis au point un petit circuit qui convertit la voix humaine en données numériques, par l'analyse du son des voyelles et des consonnes pendant le discours. John Lodge et Daniel Boudreau ont réussi à convertir les données numériques en un signal radio qui peut être transmis au MSAT en utilisant une largeur de bande et une puissance moindres que ne le ferait la voix humaine avec la technologie traditionnelle. Cette économie permettra au MSAT de traiter un plus grand nombre de conversations simultanément et à un coût raisonnable.

Le traitement des signaux numériques n'est pas nouveau,

mais comme nous l'explique Karen Bryden, « nous avons été les premiers au monde à transférer sur une carte de circuit de 2 po sur 4 po consommant 1,5 watt ce qui nécessitait autrefois un appareil de 5 po sur 20 po sur 20 po qui consommait 150 watts. »

Les réalisations du groupe ont rehaussé la réputation du Ministère à titre de chef de file mondial en technologies de communications de la parole. D'autres ministères fédéraux, y compris la Défense nationale, comptent maintenant sur le Ministère pour résoudre leurs difficultés en communications de la parole et pour les aider à contribuer sur le plan technique

aux travaux d'organismes internationaux comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et The Technical Co-operation Program Organization.



Hisham Hassanein



Karen Bryden



Daniel Boudreau



Robert Deguire



John Lodge



Wally Kozar, directeur général, région du Pacifique (à gauche), remet un certificat de prime au mérite à Ron Renneberg, inspecteur radio, bureau de district d'Okanagan, en reconnaissance de son dévouement au travail.

La protection des renseignements personnels

tiré de la *Chronique de la fonction publique*, Conseil du Trésor du Canada

Le nouveau *Code de la protection des renseignements personnels concernant les employés* énonce les lignes directrices régissant l'interprétation des dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* qui touchent directement les fonctionnaires fédéraux.

À titre d'exemple, tout employé qui reçoit de l'aide en vertu du Programme d'aide aux employés et qui s'interroge sur la protection des notes prises par le coordonnateur du Programme, ou qui estime que son dossier d'assiduité au Ministère contient des erreurs à rectifier, peut maintenant consulter le Code pour obtenir les renseignements nécessaires.

Ce qui ressort du Code surtout, c'est que, dans la plupart des cas, les employés fédéraux n'ont pas à soumettre une demande formelle en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* pour consulter les renseignements que détiennent sur eux les organismes de l'État. Une simple demande au service du

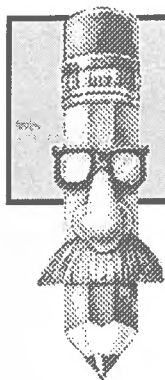
personnel de l'employé devrait suffire.

Entre autres dispositions, le Code prévoit des mécanismes qui accordent aux employés l'accès aux renseignements que l'État détient sur eux et leur permet de corriger les erreurs. Règle générale, les renseignements personnels recueillis doivent être directement liés à un programme ou à une activité légitimes et ils ne peuvent servir qu'aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis. Il est nécessaire de prendre les précautions appropriées pour protéger de tels renseignements.

Une liste annuelle de tous les dossiers que le gouvernement détient, le *Répertoire des renseignements personnels*, peut aider les employés à repérer l'emplacement éventuel des renseignements que l'État a recueillis sur eux. Le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels du Ministère, Donald Lemieux, dispose d'un exemplaire du Répertoire et peut distribuer aux employés la version intégrale du Code. On peut le joindre au (613) 990-6015.

d'une tâche énorme », admet Murray Hunt.

Enfin, Keith Hoffman, directeur de la Politique des normes et des affaires internationales à Telecom Canada, a été élu président d'un comité *ad hoc* chargé d'étudier des moyens d'améliorer les méthodes de travail et la structure du Comité consultatif international téléphonique et téléphonique (CCITT).



Correspondant anonyme

En tant que « correspondant anonyme » du journal, je peux écrire ce que je veux, à la condition de respecter les

lois et les règles du bon goût.

De fait, la haute direction a assuré *Communications Express* que les employés pouvaient y exprimer leur opinion, anonymement s'ils le désirent. Ce n'est peut-être pas énorme, mais lorsque je parle de cette ouverture d'esprit à des collègues d'autres ministères, ils n'en reviennent pas.

« Quoi ? Tu veux dire qu'un employé peut critiquer la haute direction dans un article qui sera publié ? Sous le couvert de l'anonymat ? Jamais nous ne pourrions faire une chose semblable dans notre journal. » Ils répondent que la liberté d'expression dans un contexte ministériel risque de déclencher un mouvement de rébellion et de militantisme.

Traditionnellement, au gouvernement, les publications des employés expriment l'opinion de l'administration. Notre ministère est l'un des rares à avoir adopté une attitude plus progressiste à l'égard des communications internes.

L'an dernier, la haute direction et nos rédacteurs ont convenu qu'ils n'avaient rien à craindre en faisant de *Communications Express* un journal plus ouvert et plus indépendant. Ils estimaient que la publication gagnerait en crédibilité si les journalistes avaient carte blanche pour présenter l'actualité. Bien sûr, cela signifiait qu'il fallait encourager activement les lecteurs à communiquer leurs idées et leurs

préoccupations. Bref, les avantages de la communication ouverte compensaient largement les risques.

Le Ministère a fait appel à une agence de rédaction et de communications, Waisglass Communication Services Ltd., qui dépêche des journalistes au besoin et publie toutes les nouvelles d'intérêt pour les employés du Ministère. Le travail de l'agence consiste à faire de *Communications Express* un journal professionnel, sur les plans de la présentation et du fonctionnement.

Les employés ont réagi favorablement à cette nouvelle approche. Malheureusement, peu d'entre eux ont profité de l'ouverture d'esprit de la rédaction. Nous n'avons reçu aucune lettre de désaccord ni de critique. Une poignée de personnes seulement ont soumis des articles pour la chronique « En toute franchise », qui paraît trop peu souvent à notre goût, même si le journal invite avec insistance ses lecteurs à soumettre des articles provocateurs ou stimulants.

Peut-être que nous ne sommes qu'un groupe conservateur uni par le seul intérêt professionnel et que *Communications Express* n'est qu'un outil d'information, à l'instar des magazines et bulletins professionnels.

Néanmoins, notre modeste journal a franchi un petit pas, mais un pas important, vers de meilleures communications entre les employés de la fonction publique fédérale. Il ne s'agit certes pas de *Glasnost* ou de *Perestroika*, mais nous commençons à y détecter des changements.

UIT suite de la page 3

« Nous devons faire en sorte que la conférence de 1992 sur l'attribution des fréquences dispose d'un terrain d'entente sur les aspects techniques de l'élargissement du spectre des fréquences pour les nouveaux services radio, tels les radios mobiles personnalisées, les télécommunications mobiles par satellite et l'emploi de satellites pour la radiophonie et la télévision haute définition. Il s'agit là



Eric Hopper entouré des instruments électroniques avec lesquels il compose sa musique.

Un employé applique ses compétences à la musique

La nouvelle technologie informatique a beaucoup aidé Eric Hopper à se forger une carrière à temps partiel en musique.

À titre de conseiller régional des systèmes dans la région de l'Ontario, Eric Hopper connaît très bien les logiciels et le matériel d'informatique. Il y a quelques années, lorsqu'il a fait l'acquisition d'instruments de musique informatisés, il a appliqué ses connaissances à la musique instrumentale qu'il jouait à l'époque.

« Un synthétiseur n'est qu'un ordinateur, qui fonctionne comme ceux que la plupart des gens emploient. Ce qui diffère, c'est qu'il a été conçu pour effectuer une fonction spécialisée », ajoute Eric Hopper.

En 1987, Eric a formé le groupe Radio Silence en compagnie de deux autres musiciens torontois, pour composer et produire de la musique électronique instrumentale.

« L'ajout des microordinateurs a augmenté notre capacité d'orchestration, explique Eric. Ce sont des outils très puissants en musique grâce à leurs logiciels, leur mémoire et leur capacité de stocker et d'ordonner des groupes de données dans le but de composer de la musique. »

Le répertoire du groupe est très varié, allant de la musique de détente et d'atmosphère à des pièces plus rythmées. Eric affirme que l'ensemble des œuvres de Radio Silence, comprenant des enregistrements sur cassette et une bande sonore accompagnant un documentaire du Musée royal de l'Ontario, a reçu un accueil positif et encourageant.

Cette année, le groupe prévoit se produire en concert et augmenter son auditoire. « Le plus difficile, c'est de se faire connaître, surtout lorsqu'on n'y travaille qu'à temps partiel », ajoute Eric.

En toute franchise

par Maurice Estabrooks
Chef, Études et analyse économiques, DGBT



Il y a vingt ans, l'optimisme et le dynamisme régnaient à Ottawa. C'était une époque pleine de promesses, où les gouvernements et les fonctionnaires poursuivaient une mission bien définie et qui suscitait le respect. Animés d'un esprit d'entreprise, d'innovation et d'expansion nationale, les Canadiens s'affairaient à préparer l'avenir. Parmi leurs nombreuses réalisations, on comptait la création de nouveaux ministères fédéraux, dont l'Environnement et les Communications. Le temps a prouvé qu'on avait visé juste : aujourd'hui, les questions de communications et d'environnement figurent parmi les préoccupations les plus pressantes des Canadiens. Peu de pays ont manifesté autant de prévoyance que le Canada à la fin des années 60.

Au cours des années, le ministère des Communications a lui aussi fait preuve de dynamisme et de prévoyance. Nos scientifiques comptent parmi ceux qui ont donné naissance aux industries de l'espace, de la microélectronique et des fibres optiques au Canada. Le gouvernement fédéral a créé Télésat Canada et des organismes comme le CRTC. Le Canada fait figure de pionnier et de chef de file mondial dans la conception et l'exploitation de réseaux nationaux de communications par satellite, qu'il utilise entre autres pour la télé-médecine, le télé-enseignement, la radiodiffusion et le développement du Nord.

Les opinions de ces gens de vision ont fait l'objet de différents rapports, notamment *Univers sans distance*, et leurs prédictions correspondent à ce que nous tenons aujourd'hui pour acquis.

Le monde extérieur a toutefois rattrapé le Ministère à bien des égards, il l'a peut-être même devancé. À l'instar de la plupart des organismes, le Ministère et le gouvernement fédéral traversent une période de réflexion profonde. Ils se cherchent une orientation et une mission dans un univers qui change radicalement face à l'évolution foudroyante des communications, de l'informatique et de la microélectronique, des domaines qui, à l'aube du XXI^e siècle, transforment notre société, l'entraînant dans une ère post-industrielle que nous avons encore du mal à saisir.

Le monde a changé considérablement sous l'effet des tech-

nologies que nous avaient prédites les pionniers et de celles qu'ils n'avaient pas prévues. L'évolution de la microélectronique, de l'informatique et des communications a entraîné la création d'une kyrielle d'outils de diffusion à l'échelle mondiale, tels les magnétoscopes, les robots, les super-ordinateurs et de puissants ordinateurs personnels qui ont transformé nos vies, notre culture et notre système économique et politique. À nos portes se trouvent les réseaux

semblé trop osée à l'époque. Mais ce qui n'a pas été prédit est maintenant entré dans l'histoire.

Si les événements récents laissent présager l'avenir, et je crois que c'est le cas, nous assisterons à des changements encore plus spectaculaires. Les dictateurs du monde entier devraient prendre garde. Il n'y a pas que le socialisme et le marxisme qui changent, le capitalisme lui aussi évolue. Ce sera peut-être encore plus évident au cours de la décennie que nous entreprenons.

Il ne fait aucun doute que les communications sont le fer de lance de la démocratie, de la compréhension, du désarmement, de la paix et du partage à l'échelle mondiale. Les communications globales mondialisent l'économie, la société et la culture.

Une fois qu'elles ont nourrit, vêtements et abri, les nations du monde, qu'elles soient développées, en voie de développement ou sous-développées, ont faim de connaissances, d'éducation, de compréhension et d'information. Voilà les produits de base de l'économie post-industrielle, de l'information et des communications, en pleine évolution. Ce sont également les critères de base d'un niveau de vie adéquat.

À titre d'organisme public décideur, Communications Canada doit maintenant s'arrêter et réfléchir sur son orientation, ses lignes directrices et ses programmes et sur les moyens à prendre pour mieux servir les Canadiens et leur pays (et peut-être même le reste du monde) dans l'avenir. Il est également temps de nous renouveler en tant qu'individus et en tant qu'organisme. L'une de nos responsabilités consiste certainement à faire en sorte que tous les Canadiens se préparent, tant socialement, économiquement que psychologiquement, à relever les défis que nous posera une société globale complexe, informatisée, qui évolue à un rythme foudroyant, et qui nous ouvre ses portes.

« En touche franchise » a pour objectif de promouvoir le partage des opinions et des idées. Tous les articles, signés ou non, qui se prêtent à la publication seront pris en compte. Faites parvenir vos articles de 200 à 600 mots à « En toute franchise », Communications Express, 19^e étage, Immeuble Journal Nord, 300, rue Slater, Ottawa (Ontario), K1A 0C8.



Il ne fait aucun doute que les communications sont le fer de lance de la démocratie

téléphoniques à fibres optiques intelligents, les réseaux de transmission à large bande et les systèmes multimédias; ces technologies accéléreront encore le rythme de l'évolution et transformeront davantage notre société.

D'une façon ou d'une autre, les progrès technologiques passés ont joué un rôle de premier plan dans le renversement de Ferdinand Marcos aux Philippines, la chute du Mur de Berlin, la récente libération de Nelson Mandela, le mouvement de démocratisation en Chine et la tragédie de la place Tiananmen. La microélectronique, l'informatique et les télécommunications ont miné la base économique des pays d'Europe de l'Est. Elles ont également contribué à l'émergence de nouvelles puissances économiques en Asie.

La technologie a permis de répandre chez les peuples du monde entier des idées qui ont modifié fondamentalement les idéologies, les cultures et les volontés politiques. Cette technologie a fait naître un nouveau monde où personne ne domine seul les autres. La société de l'information transmet le pouvoir à tous les peuples.

Ceux qui étudient l'histoire des communications auraient pu prédire la chute de tous les gouvernements de l'Europe de l'Est. Mais personne ne l'a fait parce que cette prédiction aurait

Une carrière indépendante dans l'enregistrement

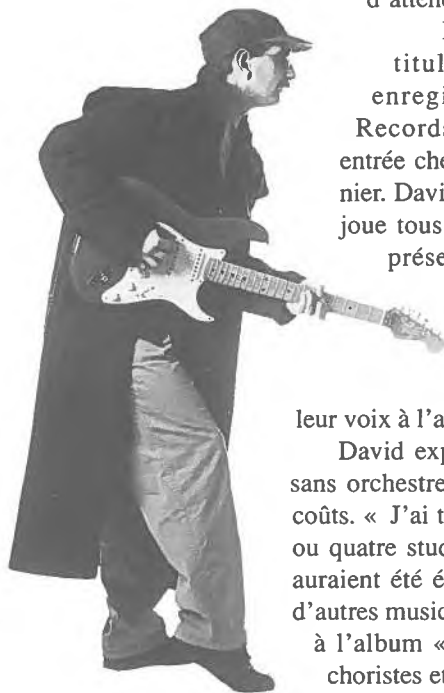
David Warnes a décidé qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même quand il s'agit d'enregistrer sa propre musique sur disque.

« Après y avoir songé pendant quelques années, j'ai finalement décidé de passer à l'action », nous explique David Warnes, agent de réglementation, Planification et politiques de réglementation. « Le personnel des compagnies d'enregistrement avec qui j'ai communiqué m'a beaucoup aidé, mais le processus est trop long, ajoute David. J'ai donc décidé de fonder ma propre compagnie au lieu d'attendre. »

Finalement, un disque intitulé « Get This Message » enregistré sous étiquette Radar Records par Audio Army a fait son entrée chez les disquaires en janvier dernier. David a composé les dix chansons et joue tous les instruments du disque, qui présente un mélange de styles, du rock à la guitare classique, en passant par une pièce dans laquelle deux jeunes choristes d'Ottawa prêtent leur voix à l'accompagnement vocal.

David explique sa décision d'enregistrer sans orchestre en invoquant la réduction des coûts. « J'ai travaillé dans deux villes et trois ou quatre studios d'enregistrement; les coûts auraient été élevés si j'avais enregistré avec d'autres musiciens. » Les seuls collaborateurs à l'album « Get This Message » sont les choristes et deux techniciens du son.

David admet que l'enregistrement d'un disque représente un heureux complément à son travail au Ministère. « Je m'intéresse aux deux facettes du Ministère, même si je travaille du côté technique, explique-t-il. Ainsi, je peux travailler dans le domaine de la réglementation avec Communications Canada et dans le domaine artistique dans ma vie privée. »



Qui fait quoi

MINO

Brian Anthony, directeur de cabinet au bureau du ministre, a quitté le Ministère pour poursuivre une autre carrière.

Lucille Mercier, secrétaire, a été mutée au Conseil du Trésor.

Andrée Simard, agente de projet au cabinet du ministre, a quitté le Ministère pour entreprendre une autre carrière.

SADM

Carmelle Desrosiers a été nommée secrétaire juridique à la Division des services juridiques, pour une période indéterminée.

Anna Biolik, directrice de la Division des politiques culturelles et de la liaison de la DGFP, a accepté un détachement de deux ans au Bureau du secrétaire du gouverneur général.

Marie-Claire Lapointe, qui occupait le poste d'adjointe administrative à la DPE, a été promue agente administrative à la Direction générale de l'information (DGIS).

Denise Couture a été nommée secrétaire du directeur des Affaires culturelles internationales, à la DGIR, pour une période indéterminée.

Louisa Green, adjointe administrative à la DGFP, a été promue agente administrative à la DPE.

Tracy Stewart a été promue agente de liaison avec le cabinet à la Division de la planification des priorités et des affaires gouvernementales de la DGSP. Elle occupait le poste de commis, Dossiers de sécurité et enquêtes, à la DSCS.

Rachel Lepage a été promue au poste d'agente administrative au sein des Services juridiques.

Jeannette Groulx a été promue secrétaire du directeur des Politiques des communications et de la liaison, à la DGFP.

Joanne Temi a été nommée secrétaire du directeur, Planification de la politique stratégique, à la DGSP, pour une période indéterminée.

Nicole Marier, agente aux Affaires parlementaires à la Division de la planification des priorités et des affaires gouvernementales de la DGSP, a été mutée au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

ADMCM

Peter Mitchell a été nommé gestionnaire des Services de création visuelle, à la Direction des services administratifs et techniques du CRC.

Lucie Nadeau a été mutée de Revenu Canada - Impôt à la Division des opérations en personnel de la DGHR, où elle occupe le poste de conseillère en personnel au sein de l'ADMCM.

Gisèle Savage a été nommée chef de la Rémunération et des avantages sociaux, à la Division des relations de travail et des avantages sociaux de la DGHR.

Lise Perron-Croteau a été mutée des Archives nationales du Canada aux Services de gestion financière - portefeuille du Ministre de la DGFM, où elle occupe le poste d'analyste financière.

Mariette Gallant a été mutée d'Énergie, Mines et Ressources à la Division des relations de travail et des avantages sociaux, où elle occupe le poste de commis à la rémunération et aux avantages sociaux.

Vivian Dickinson, vérificatrice de la rémunération et des avantages sociaux à la Division des relations de travail et des avantages sociaux de la DGHR, a été détachée à Approvisionnement et Services Canada pour une période de six mois.

Yves Brunet a été confirmé dans son poste d'agent des relations de travail à la Division des relations de travail et des avantages sociaux de la DGHR.

Patricia Jatton a été nommée pour une période indéterminée au poste d'agente des communications internes à la Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines de la DGHR.

Julie Lacasse a été mutée du ministère des Finances à la Division de la planification financière et de l'exploitation des ressources de la DGFM, où elle occupe le poste de secrétaire.

Robert Myers, qui travaillait à Agriculture Canada, a été nommé chef, Contrôle des achats et de l'inventaire aux Services de la gestion du matériel et des marchés de la DGAT.

Louise Bourdeau MacMillan, adjointe au conseiller en personnel au sein de l'ADMCM, a été mutée au Musée canadien des civilisations.

Christine Leduc a été nommée au poste de chef, Services des achats, aux Services de la gestion du matériel du CRC.

Judith Farley, qui travaillait à Environnement Canada, a été nommée chef de la Classification à la Division des opérations en personnel de la DGHR.

Micheline Bisailon, adjointe au chef, Planification des ressources

humaines, à la Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines, a été mutée à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Chantale Riopel-Piché, commis de soutien administratif à la Direction générale des services administratifs et techniques du CRC, a été mutée à Environnement Canada.

William Townson, technicien en photographie aux Services de création visuelle de la Direction générale des services administratifs et techniques du CRC, a été muté au ministère de la Défense nationale.

ADMAC

Patricia Young, qui travaillait à Environnement Canada, a été promue au poste de chef, Recherche et consultation, au Réseau canadien d'information sur le patrimoine.

Bernard Leboeuf, chef de l'Unité de correspondance sectorielle à la Gestion du secteur (DMT), a accepté un détachement d'un an à l'Agence spatiale canadienne, à titre de conseiller en langues officielles.

Denise Perrier a été promue au poste de directrice de la Politique et des programmes du film, du vidéo et de l'enregistrement sonore, à la DGCI.

Danielle Boily a été promue au sein du Réseau canadien d'information sur le patrimoine, au poste de chef des experts-conseils principaux auprès des musées.

Nathalie Dumaine a été nommée commis à la correspondance à l'Unité de correspondance sectorielle de la DMT, pour une période indéterminée.

Terry Cheney a été promu au poste de chef, Recherche et analyse, au sein de la Division de la politique et des programmes du patrimoine, à la DGMH.

Deborah Robichaud a été promue au poste de directrice adjointe de la Coordination des services destinés aux musées à la Division du programme d'appui aux musées de la DGMH.

Gilberte Gauthier-Héty occupe pour une période indéterminée le poste d'adjointe, Services de référence (muséologie), à l'Institut canadien de conservation.

Shirley Mackenzie a été promue au poste d'agente principale de projet, au sein de la Division du programme d'initiatives culturelles, à la DGAP.

Lyne Jetté a été mutée de la DGIS à la Direction de la politique et des programmes du film,

du vidéo et de l'enregistrement sonore de la DGCI, où elle occupe le poste de secrétaire du directeur.

Monique Alby a été mutée de la Division du programme d'appui aux musées de la DGMH à l'Institut canadien de conservation, où elle occupe le poste d'adjointe à la production et à la rédaction.

ADMTR

Simone Prazeres a été mutée au sein de la Division de la gestion et de la planification au poste de gestionnaire, Gestion des ressources. Elle occupait auparavant le poste d'agent de planification et de liaison.

Michael Bova a été nommé pour une période indéterminée au poste de technologue à la Division des technologies des communications radio de la DGRC.

Victor Banning a été promu au poste de gestionnaire, Analyse des services, à la Division de l'organisation et des services industriels de la DGTP.

Derek Elsaesser a été nommé pour une période indéterminée ingénieur en communications à la Division des technologies des communications radio de la DGRC.

Iain Skinner, est venu d'Australie après avoir obtenu une bourse d'études post-doctorales; il occupe le poste de chercheur à la Division des technologies des communications optiques et de la photonique de la DGCD.

Sylvie Sample a été promue au poste de secrétaire du directeur, Propagation radioélectrique, à la DGRC.

Lisa Verch a été promue au sein de la Division des communications par satellite de la DGRC au poste de mécanographe (composition de bureau).

SMAQ

Raymond Descout, qui travaillait dans le secteur privé, occupe maintenant le poste d'ingénieur, R & D, Bureautique, à la Division des systèmes intégrés de la DGRI (Recherche sur l'informatisation du travail).

Lyne Meilleur a été promue au poste d'adjointe administrative du directeur général, Recherche sur l'informatisation du travail (DGRI).

Jocelyne Picot a été nommée directrice de la Division de la recherche organisationnelle, à la DGRI.

Sylvie Legault, qui occupait un poste au bureau régional du

Québec, a accepté un détachement d'un an au CCRIT, à titre d'agent des Services financiers.

ADMSR

Francine Leblanc, commis à la Division des applications automatisées de la DGRR, a quitté le Ministère pour poursuivre une autre carrière.

Robert Couture a été muté au sein de la Direction générale de l'exploitation de la gestion du spectre, à la DGRR, au poste de chef de la Section de coordination, UIT.

Sylvan Zorn, dessinateur à la Division technique des demandes en radiodiffusion de la DGBR, a quitté le Ministère pour entreprendre une nouvelle carrière.

Région du Pacifique

Hal Hickey a été promu chef de section, Autorisation-Opérations, au sein du district de Lower Mainland.

Roger Clary a été nommé pour une période indéterminée au poste d'inspecteur radio et il a été muté du bureau de district de Lower Mainland à celui de Nord central C.-B.

John Nosotti a été muté du bureau de district de Toronto à celui de Lower Mainland, où il occupe le poste de chef de section, Autorisation-Opérations.

Région du Centre

Al Leblanc, gestionnaire régional du personnel au bureau régional de Winnipeg, a été muté à Revenu Canada, Douanes et Accise, à Halifax.

Cécile Malo a été promue au poste d'aide-commis au tri, au sein de la Division des finances, de l'administration et de l'informatique du bureau régional.

Nancy Desormeau a été promue gestionnaire, Applications technologiques, au sein de la Division des communications et de la culture du bureau régional.

Cindy Stokotelný a été nommée pour une période indéterminée au poste d'aide-commis au tri, au sein de la Division des finances, de l'administration et de l'informatique du bureau régional.

Région de l'Ontario

Angie Ah-Nim, secrétaire au bureau régional, a été mutée au ministère de la Défense nationale.

Jeffrey Reid, qui travaillait à la compagnie d'électricité de Terre-Neuve et du Labrador, a été nommé pour une période indéterminée au poste d'inspecteur radio

Voir page 8 : Qui fait quoi

Ont pris leur retraite

Harvey Jones, expert-conseil des télécommunications au bureau de l'ATG du district d'Edmonton, après 45 ans de service.

Anne-Marie Arsenault, agente des opérations au bureau de l'ATG de la région de Moncton, après 18 ans de service.

Ed Power, surveillant, Autorisation, au bureau de district de Halifax, après 33 ans de service.

Donald Miller, inspecteur, Règlements sur la radio, au bureau de district de Halifax, après 30 ans de service.



Leonard Hooper, inspecteur en chef au bureau de Fort Smith, dans la région du Centre (à droite), a pris sa retraite après 34 ans de service. Il reçoit son certificat de retraite des mains de **Jan Skora**, ancien directeur général adjoint de la région du Centre (à gauche).



Marc St-Germain, technologue en conception à l'atelier de modèles du CRC, a pris sa retraite après 30 ans de service. On voit Marc exhibant un bâton de golf, l'un des présents qu'il a reçus lors d'un déjeuner donné en son honneur. Nous voyons également (dans le sens horaire, à partir de Marc St-Germain) ses collègues : **Don Gow** (à la retraite); **Bill Richmyre**, dessinateur, DCAT; **Peter Clark**, gestionnaire du Bureau de dessin, DCAT; **Pat Murphy** (à la retraite); **Wayne Edwards**, dessinateur, DCAT; et **Gary Payeur**, chef de la Section des arts graphiques à la DCAT.

John Robert (Bob) McNeil

C'est avec tristesse que les employés de la région de l'Atlantique ont appris le décès, le 1^{er} février dernier, de **Bob McNeil**, inspecteur en chef à la succursale de Corner Brook.

Né à Curling, Terre-Neuve, **Bob McNeil** est entré dans la fonction publique en 1969 en tant que technicien en électronique au ministère des Transports. En 1972, il passait au ministère des Communications et ouvrait la nouvelle succursale de Corner Brook, dont il est devenu l'inspecteur en chef il y a huit ans.

« Bob prenait toujours le temps de saluer les gens, d'écouter leurs doléances et, bien souvent, de les dépanner. Il était patient et son calme a contribué à aplanir de nombreuses difficultés et à favoriser la collaboration, même lorsque cela semblait impossible », nous confie **Ron Wilcox**, directeur du bureau de district de Halifax.

Bob laisse dans le deuil son épouse, **Patricia**, quatre enfants, **Lisa**, **Michael**, **Regina** et **David**, et sa mère, **Mary McNeil**.

Longs états de service



35 ans

Ken Gustafson, technologue à la Direction générale de la recherche sur les dispositifs et composants de communications, au CRC.

25 ans

Richard Ford, technologue au laboratoire de chimie de la DCAT, au CRC.

John Shewfelt, inspecteur radio au bureau de district de Winnipeg (à droite), a reçu une prime soulignant ses 35 ans de service à l'occasion de sa retraite. C'est **Roger Collet**, directeur général de la région du Centre, qui lui a remis le prix.

Qui fait quoi suite de la page 7

stagiaire au bureau de district de Toronto.

Mirella Reynen, commis au bureau de district de Belleville, a quitté le Ministère pour travailler dans le secteur privé.

Karen Laughlin, commis technique au bureau de district de Toronto, a été mutée à Pêches et Océans Canada.

Jack Holt, qui travaillait à Ontario Hydro, occupe maintenant le poste de technologue des

communications, Contrôle du spectre, au bureau régional.

Région du Québec

Jean-Claude Bergeron, qui était commis à la rémunération et aux avantages sociaux, Personnel, au bureau régional, a été muté à Santé et Bien-être social Canada.

Marc Montour a été promu gestionnaire des télécommunications au bureau de l'ATG de la région.

Hélène St-Jean a été mutée de Santé et Bien-être social Canada au service du Personnel du bureau régional, où elle occupe le poste de commis à la rémunération et aux avantages sociaux.

Région de l'Atlantique

Wallie Burke a été muté du bureau de district de Toronto au bureau de district de Halifax, où il remplit les fonctions d'inspecteur radio stagiaire.

Défis suite de la page 1

Identité canadienne

À titre de sous-ministre adjoint, Affaires culturelles et radiodiffusion, **Richard Stursberg** a comme objectif principal de veiller à ce que la culture devienne l'une des grandes priorités du Ministère.

« Cet objectif est particulièrement important, car les Canadiens doivent pouvoir continuer de compter sur une cohérence et une identité nationales, surtout en regard des pressions économiques de la mondialisation. Au seuil d'une nouvelle ère du commerce, les Canadiens ont besoin de réaffirmer leur identité nationale. »



Michael Binder

Richard Stursberg admet que son agenda est chargé, puisqu'il doit notamment clarifier et solidifier la politique de l'édition du livre, mettre la dernière main à la restructuration du Programme des tarifs postaux préférentiels et à la seconde phase de la législation sur le droit d'auteur, de même qu'améliorer la santé économique des industries de la culture.

« L'exécution de ces tâches est essentielle à la préservation de notre identité nationale. Il s'agit d'un objectif de la plus haute importance pour l'État, pas seulement pour le Ministère. »

Ancien sous-ministre adjoint, Technologie, recherche et télécommunications, **Richard Stursberg**

affirme que sa formation en technologie devrait apporter un éclairage utile à l'étude des questions culturelles.

« Pour comprendre l'évolution des marchés culturels, nous devons aussi comprendre les technologies des satellites et des fibres optiques. Le Ministère englobe toutes ces activités, car il existe un lien étroit entre la culture et la façon de la diffuser, entre le médium et le message. »

Nouvelles responsabilités

Jacques Lyrette dirige le nouveau secteur responsable de toutes les activités du Ministère au Québec.

Le secteur du Québec (SMAQ – sous-ministre adjoint/Québec) se compose de trois unités opérationnelles : la Direction du développement régional, la Direction de la région du Québec et le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT).

Jacques Lyrette déclare que le secteur se trouve devant quatre tâches principales. Il faut consolider et rationaliser les activités du Ministère au Québec, faire correspondre ces activités à la dynamique particulière des industries culturelles et des communications québécoises, gérer les programmes nationaux et entretenir de bonnes

relations de travail avec le gouvernement provincial.

« Les priorités des gouvernements fédéral et provincial ne sont pas toujours les mêmes. Pour tirer le meilleur parti de nos liens avec la province, il nous faut prévoir et non réagir », ajoute-t-il.



Jacques Lyrette

La Direction de la région du Québec est responsable des activités de l'Agence des télécommunications gouvernementales et de la gestion du spectre, mais les questions d'ordre politique des deux groupes continuent de relever respectivement du secteur ADMTR et du secteur ADMSR.

Toutes les activités opérationnelles du CCRIT relèvent du SMAQ. Des pourparlers sont en cours avec l'ADMTR afin de veiller à ce que les activités des chercheurs du CCRIT continuent de correspondre aux autres activités de recherche du Ministère.

Les objectifs immédiats de **Jacques Lyrette** pour le SMAQ portent notamment sur la restauration de quelques édifices et musées historiques, la création de nouveaux musées, le soutien à l'enregistrement en studio et aux productions audiovisuelles, y compris les activités de recherche-développement, et l'essor de l'industrie naissante des télécommunications à Montréal.



Richard Stursberg